

4.00 crédits	45.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Landmeters Romain ;Rase Céline ;Verreycken Quentin ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	<p>Cette UE est composée de deux parties distinctes, le cours de Critique des sources de l'information (Q1) et le Séminaire de Sciences humaines (Q1 et Q2). Tous deux visent à permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir les fondamentaux méthodologiques du travail universitaire en sciences humaines#: démarches de recherche, analyse critique, capacité de synthèse et de rédaction, éthique scientifique.</p> <p>À l'ère des réseaux sociaux, des fake news et de l'intelligence artificielle, il est plus que jamais nécessaire de faire preuve de prudence et de recul face aux informations qui nous sont présentées sur Internet et dans les médias. Les compétences acquises par les étudiantes et étudiants au travers de cette UE s'avèrent donc essentielles pour de futurs juristes et des citoyens éclairés.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'objectif général de cette unité d'enseignement est la formation à l'esprit critique et l'acquisition des méthodes du travail universitaire.</p> <p>I. En ce qui concerne la formation à la démarche scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer les principales démarches et outils élémentaires de recherche en sciences humaines ;</li> <li>- Acquérir les fondements de la méthode critique et de la déontologie scientifique, permettant d'accéder à un savoir scientifique ; en particulier acquérir une capacité de synthèse et de confrontation de différentes sources de même que la capacité d'en rendre compte de façon structurée (à travers le choix d'un plan logique, clair et équilibré)#;</li> <li>- Mettre en œuvre démarches, méthodes et déontologie dans le cadre d'exercices pratiques et d'un travail de séminaire ;</li> <li>- Acquérir l'aptitude à lire et comprendre des articles scientifiques, quelle que soit la discipline des sciences humaines concernée.</li> </ul> <p>II. En ce qui concerne l'acquisition d'une culture générale et de savoirs interdisciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir un savoir critique à l'égard de sources d'informations généralistes (telles la presse, les nouveaux médias et internet en général, les discours politiques, les sondages, les statistiques...) ;</li> <li>- Acquérir une approche critique à l'égard d'un sujet et ce, à partir d'une discipline de science humaine (telles que la philosophie, la sociologie, la psychologie, la criminologie ou l'histoire, etc.), grâce au séminaire.</li> </ul> <p>III. En ce qui concerne la communication écrite et orale, en français</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir la capacité à communiquer, par écrit et oralement, une idée et/ou un raisonnement, en particulier dans le cadre du séminaire.</li> </ul>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><u>Type d'évaluation</u> (et dispositifs éventuels)</p> <p>Le cours de Critique des sources d'information est évalué par un examen écrit dispensatoire, organisé durant la session de janvier, ou un examen définitif organisé durant les sessions de juin et de septembre. Seule la note supérieure à 10/20 est donc conservée pour la ou les sessions ultérieures de la même année académique (art. 23 des dispositions d'exécution du RGEE pour la faculté de droit).</p> <p>Le Séminaire en sciences humaines est évalué en différentes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la rédaction d'une problématique de recherche contextualisée et d'une bibliographie commentée en fin de premier quadrimestre – 25% ;</li> <li>• - la rédaction d'une synthèse scientifique de 10 pages et sa défense orale en fin de second quadrimestre – 75 %.</li> </ul> <p>Les trois étapes doivent être réalisées par les étudiantes et les étudiants pour l'évaluation de première session.</p> <p>En cas de retard pour la remise d'un travail (préparatoire ou final), 2 points sur 20 sont retirés par jour de retard, avec un maximum de 5 jours de retard. Au-delà, l'étudiant obtient la note finale de 0A/20 à la session de juin.</p> <p>La dispense de représenter le travail final du séminaire lors de la même année académique est octroyée à partir de 10/20 pour la note finale du séminaire (art. 23 des dispositions d'exécution du RGEE pour la faculté de droit).</p> <p>En seconde session, la synthèse scientifique seule est évaluée à hauteur de 100%.</p> <p>Les deux activités d'apprentissage donnent lieu à une seule cote finale, à l'issue des sessions de juin et de septembre, correspondant à la cote moyenne des deux évaluations. Les deux activités d'apprentissage doivent néanmoins avoir été effectivement présentées pour pouvoir bénéficier de cette note moyenne.</p> <p><u>Langue de l'évaluation :</u> Français</p> <p><u>Critères d'évaluation :</u> La grille d'évaluation des travaux est communiquée aux étudiantes et étudiants.</p> <p><u>Autres précisions :</u> Le recours à l'intelligence artificielle générative est interdit dès lors qu'il contredit les apprentissages de cette unité d'enseignement à savoir : problématiser un sujet, faire des recherches documentaires, produire une synthèse argumentée. Un outil IA peut cependant être utilisé pour améliorer la qualité d'écriture (correction de l'orthographe, recherche de synonymes, etc.). Ce recours doit être précisé en note de bas de page de la façon suivante : nom du modèle d'IA utilisé, adresse web du modèle d'IA utilisé, date d'utilisation du modèle d'IA.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>L'unité d'enseignement se compose de deux activités d'apprentissages : le cours de Critique des sources d'information (CSI) et le Séminaire de sciences humaines (SSH). Le cours de CSI est donné ex cathedra durant le premier quadrimestre, à un rythme de 2h toutes les deux semaines.</p> <p>Le séminaire est donné à un rythme de principe de 1h30-2h toutes les deux semaines, durant le premier et le second quadrimestre. La présence aux séances est fortement recommandée, eu égard aux exercices pratiques et participatifs proposés. Durant le premier quadrimestre, 5 à 6 séances théoriques enseignent aux étudiantes et étudiants les bases de la recherche en sciences humaines : construction d'un objet de recherche, recherche documentaire, critique et synthèse des sources, écriture scientifique, apparat critique, etc. La théorie est appuyée sur la lecture de divers articles scientifiques en lien avec la thématique du séminaire ; il est vivement recommandé de préparer chacune des lectures en amont de chaque séance. Au second quadrimestre, les étudiantes et les étudiants sont invités à présenter oralement leur problématique de recherche dans le cadre de discussions en groupes restreints. Ces échanges, conçus comme de véritables séminaires (interactifs, analytiques et collaboratifs), permettent de faire évoluer significativement la réflexion et les méthodes de travail des étudiantes et des étudiants.</p>
<p>Contenu</p>	<p>1. Le cours de Critique des sources d'information est d'abord et avant tout un cours de méthode, orienté sur la pratique, sur la mise en œuvre des méthodes présentées au travers d'exercices.</p> <p>La présentation des principes et méthodes de la recherche passe par la définition théorique d'un certain nombre de concepts théoriques (les catégories de sources d'information, les méthodes de la recherche documentaire et la construction d'une question de recherche, les principes de la critique des sources d'informations, les fondements juridiques de la validité d'une information). Cette présentation est cependant systématiquement illustrée de manière pratique, voire participative.</p> <p>2. Le Séminaire en sciences humaines vise d'une part à introduire les étudiantes et les étudiants à l'interdisciplinarité et, d'autre part, à amener celles-ci et ceux-ci à problématiser un sujet de recherche dans d'autres disciplines que le droit. La thématique abordée lors du séminaire varie selon les années mais le canevas reste le même : des séances théoriques, appuyées sur l'analyse d'articles scientifiques, familiarisent les étudiantes et les étudiants avec la formulation de questions de recherche, la recherche documentaire et l'écriture scientifique.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les présentations Powerpoint et l'ensemble des ressources documentaires travaillées sont mises à disposition des étudiantes et des étudiants via Moodle.</p>

<p>Bibliographie</p>	<p>BAUTHIAN, I. et GALLY, <i>L'esprit critique</i>, Paris, Editions Delcourt, 2021.                  BRONNER, G., <i>La démocratie des crédules</i>, Paris, PUF, 2013.                  BRONNER, G., <i>Déchéance de rationalité</i>, Paris, Grasset, 2019.                  CUYKENS, S., HOLZAPFEL, D. et KENNES, L., <i>La preuve en matière pénale</i>, Bruxelles, Larcier, 2015.                  B. FOSSÉPREZ, B. et PÜTZ, A. (dir.), <i>La preuve au carrefour de cinq disciplines juridiques</i>, Limal, Anthemis, 2013.                  GAUVARD, C. et SIRINELLI, J.-F. (dir.), <i>Dictionnaire de l'historien</i>, Paris, PUF, 2015.                  HILLIS, K., PETIT, M., JARRETT, K., <i>Google and the culture of search</i>, New York, Routledge, 2012.                  MARQUIS, N., LENEL, E. et VAN CAMPENHOUDT, L., <i>Pratique de la lecture critique en sciences humaines et sociales</i>, Paris, Dunod, 2018.                  MOUGENOT, D., <i>La preuve</i>, Bruxelles, Larcier, 2012 (Tiré à part du <i>Répertoire notarial</i>).                  PYCKE, J., <i>La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse</i>, 3e éd., Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2000.                  QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L., <i>Manuel de recherches en sciences sociales</i>, 3e éd. rev. et augm., Paris, Dunod, 2006.                  ROMAINVILLE, M., <i>À l'école du doute : apprendre à penser juste en découvrant pourquoi l'on pense faux</i>, Paris, PUF, 2023.                  SAMARAN, C. (dir.), <i>L'Histoire et ses méthodes</i>, Paris, La Pléiade, 1961 (Encyclopédie de La Pléiade).                  SCHEEPERS, C. (dir.), <i>Former à l'écrit, former par l'écrit dans le supérieur</i>, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2021.                  SCHEEPERS, C. (dir.), <i>Former à l'oral, former par l'oral dans le supérieur</i>, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2023.                  SCHEEPERS, C. (dir.), <i>Former à la lecture, former par la lecture dans le supérieur</i>, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2024.                  SUNSTEIN, C.R., <i>Anatomie de la rumeur</i>, Genève, Ed. Markus Haller, 2012.                  TIHON, A., <i>Critique historique</i>, Bruxelles, syllabus des FUSL, 1987 (inédit).</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Pour le séminaire, le référencement bibliographique est en principe rédigé selon les règles édictées par le guide des citations suivants : BERNARD, N. (dir), BORN, R., de JONGHE, D., de TERWAGNE, C., MOREAU, P., SLINGENEYER, T., TRUFFIN, B., VAN MEERBEECK, J. et VANVREKOM, S., <i>Guide des citations, références et abréviations juridiques</i>, 6e éd., Waterloo, Wolters Kluwer, 2017.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>DRTB</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (horaire décalé)	DRDB1BA	4		